

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 2025



Structure et activités



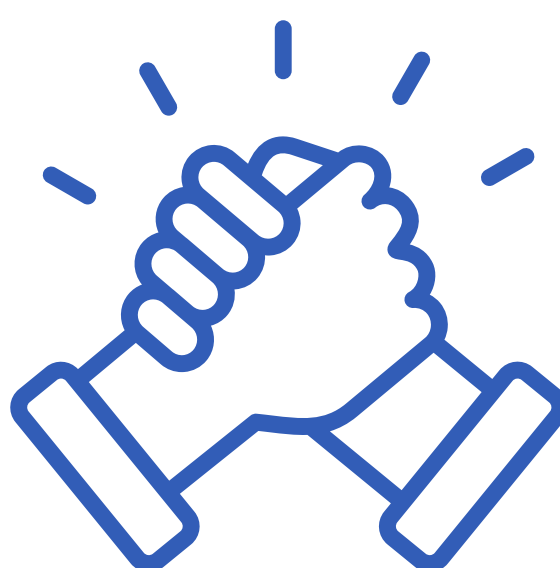
**Prévention et
réduction des
risques**



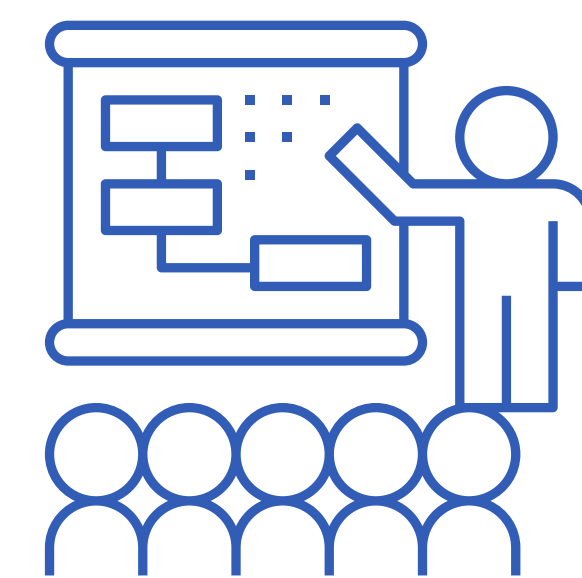
**Politiques et
diligence
raisonnable**



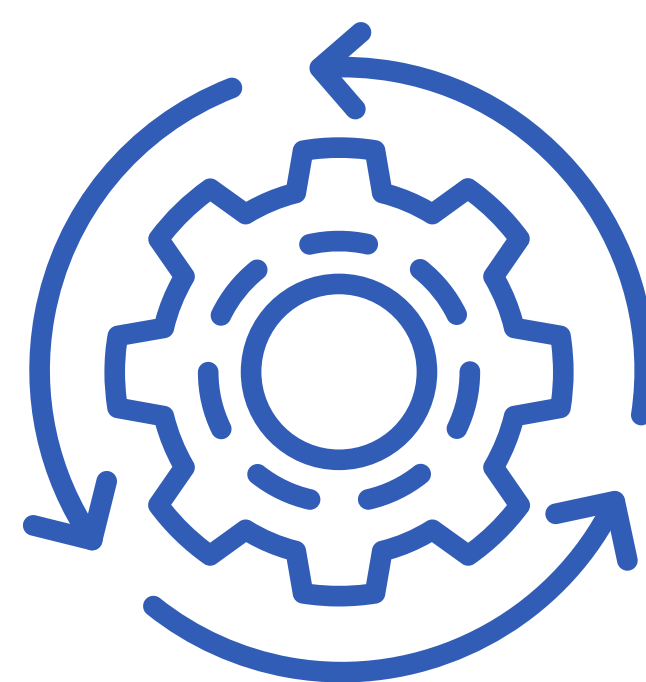
**Chaîne
d'approvisionnement
et Gestion des
risques**



Remédiation



Formation



Évaluation de l'Efficacité

Structure et activités

À propos

Le présent rapport porte sur Moderco Inc., une société constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et située au 7200 rue John-Molson, Longueuil QC J3Y 1R4, Canada, pour la période de référence du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ce rapport présente les mesures prises et les mesures en cours de développement par Moderco afin d'atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la Loi canadienne applicable.

Au cours de l'année de référence 2025, Moderco a poursuivi le développement de son approche de prévention et de gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement. Les travaux se poursuivent afin de structurer graduellement ses pratiques de gouvernance, de diligence raisonnable et de suivi des risques.

Notre entreprise

Depuis 1980, nous concevons, fabriquons et vendons des systèmes de cloisons mobiles que l'on retrouve dans des endroits tels que des centres de conférences, hôtels, auditoriums, restaurants, bureaux, universités, gymnases et plus encore, à travers le monde. Une entreprise familiale depuis notre fondation, la deuxième génération a pris la relève en 2014 afin de continuer d'innover et de répondre aux besoins de la vie personnelle, professionnelle, scolaire et religieuse en matière d'esthétique, d'acoustique et d'opérabilité.

Notre réseau mondial de distributeurs partenaires et notre équipe multidisciplinaire de plus de 200 employés nous appuient dans notre mission d'optimiser l'espace pour créer des lieux de rencontre adaptés. Ils contribuent par leur créativité à la réalisation de notre vision d'être une organisation à l'avant-garde technologique, fiable, humaine et alliée du succès de ses clients, de ses partenaires et de ses employés.

Les valeurs de loyauté, d'ouverture, de respect, d'intégrité et d'engagement nous ont permis de nous établir au fil des années et continuent de nous guider dans le développement de nos pratiques d'affaires responsables.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Dans le cadre de ses pratiques de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, Moderco s'appuie notamment sur certains processus de contrôle déjà établis, incluant sa certification CTPAT, afin de soutenir une approche structurée de prévention et de réduction des risques liés à ses activités transfrontalières.

En 2025, Moderco a poursuivi le renforcement de sa démarche de conformité sociale en structurant davantage ses attentes et ses pratiques de gestion des risques liés à l'esclavage moderne. Cette démarche vise à soutenir une intégration progressive des principes de diligence raisonnable, de documentation et de suivi dans la chaîne d'approvisionnement.



Intégration continue d'une approche de gouvernance interne visant à soutenir l'application de ces documents et leur suivi dans les processus pertinents.



Implantation d'une politique en matière d'esclavage moderne, établissant la position de Moderco à l'égard du travail forcé, du travail des enfants et des atteintes aux droits de la personne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement



Développement en cours d'outils de sensibilisation et de documentation visant à faciliter la compréhension et l'application des engagements de Moderco.



Implantation d'un code de conduite définissant les attentes minimales de Moderco envers ses employés, partenaires commerciaux et fournisseurs en matière d'éthique, de respect des lois applicables, de droits humains et de pratiques de travail responsables.



Mise en place d'une approche d'évaluation des risques fournisseurs, afin de mieux prioriser les zones, catégories d'achats et partenaires commerciaux pouvant présenter un risque plus élevé.

Un audit externe a également été réalisé, accompagné d'un plan d'action visant à soutenir l'amélioration continue des pratiques de diligence raisonnable.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

En 2025, Moderco a réalisé une analyse de risques fondée sur une approche de diligence raisonnable structurée visant à examiner la chaîne d'approvisionnement, évaluer les pays et les produits à risque, documenter les constats et renforcer les capacités internes.

L'analyse tient compte des principales catégories de produits et services utilisés par Moderco, notamment les composantes métalliques, l'aluminium, la quincaillerie, les pièces de fabrication, les produits d'emballage, les matériaux de finition et certains services liés aux opérations. L'évaluation considère aussi le pays d'origine connu ou présumé, la nature des biens ou services, la transparence des fournisseurs et la disponibilité de documents de conformité, afin de cibler les fournisseurs pouvant nécessiter un suivi additionnel.

Notre chaîne d'approvisionnement

Moderco s'approvisionne auprès de fournisseurs locaux et internationaux pour soutenir la conception, la fabrication et la distribution de ses produits. Sa chaîne d'approvisionnement comprend notamment des fournisseurs de matières premières, de composantes, de services techniques, de sous-traitance, de transport, d'équipements et de services professionnels.

Au cours de l'année de référence 2025, Moderco a poursuivi l'examen de sa chaîne d'approvisionnement afin de mieux comprendre les zones de risque potentielles. L'entreprise reconnaît que certains risques peuvent varier selon les pays d'origine, les types de produits, les modes de production, le recours potentiel à de la main-d'œuvre vulnérable et la complexité des chaînes d'approvisionnement indirectes.

Lors de l'analyse de la chaîne d'approvisionnement, nous avons consolidé les pays d'origine de nos principaux fournisseurs directs. Ceux-ci sont localisés principalement en Amérique du Nord à 92 %, en Asie-Pacifique à 5 % et en Europe à 3 %





Sommaire d'analyse

Selon l'analyse de risques réalisée en 2025, Moderco évalue que les intrants directs de sa chaîne d'approvisionnement proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord, une région considérée comme présentant un niveau de risque plus faible. Aucune forme d'esclavage moderne, de travail forcé ou de travail des enfants n'a été identifiée dans cette portion de la chaîne d'approvisionnement.

Moderco reconnaît toutefois que certains risques peuvent varier selon le pays d'origine, la nature des produits ou services et la transparence disponible auprès des fournisseurs. Les fournisseurs ou catégories présentant une exposition plus élevée font l'objet d'une attention particulière dans le cadre du suivi des risques et des mesures d'atténuation adaptées.



Évaluation des fournisseurs

En 2025, Moderco a réalisé une évaluation des risques fournisseurs selon des critères tels que le pays d'origine, la nature des biens ou services fournis, la criticité du fournisseur, la visibilité sur les sous-traitants et l'existence de politiques ou d'engagements publics en matière de droits humains.

Cette analyse s'inscrit dans une démarche continue visant à maintenir une surveillance proportionnée des fournisseurs et catégories d'achats présentant une exposition plus élevée, à mettre à jour les constats au fil de l'évolution de la chaîne d'approvisionnement et à appliquer, lorsque requis, des mesures de suivi ou d'atténuation adaptées.



Travailleurs

Au Canada, Moderco applique un processus d'embauche rigoureux afin d'encadrer ses pratiques de recrutement et de réduire les risques associés à l'embauche de travailleurs vulnérables. L'entreprise s'engage à respecter les lois canadiennes applicables, lesquelles protègent l'ensemble des travailleurs, incluant les travailleurs étrangers temporaires, et encadrent notamment les droits en matière d'emploi, de santé et sécurité, de droits de la personne et de normes du travail.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE



Au cours de l'année de référence 2025, Moderco a poursuivi l'intégration d'une démarche de diligence raisonnable visant à renforcer la gouvernance et la gestion des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Cette démarche s'appuie sur une analyse annuelle des risques, la documentation des constats, la priorisation des fournisseurs ou catégories d'achats plus exposés et l'application de suivis adaptés lorsque requis.

Ces pratiques sont intégrées de façon continue aux processus opérationnels de Moderco, notamment dans la gestion des fournisseurs, le suivi des risques et l'amélioration des mesures d'atténuation. Le comité responsable de l'esclavage moderne assure le suivi de cette démarche afin de soutenir une gestion rigoureuse, éthique et proportionnée des risques, dans le respect des droits humains et des valeurs d'intégrité de l'entreprise.

Politique en matière d'esclavage moderne



En 2025, Moderco a implanté une politique en matière d'esclavage moderne affirmant sa tolérance zéro envers le travail forcé, le travail des enfants, la traite de personnes et toute autre forme d'exploitation dans ses activités et ses relations d'affaires.

Cette politique vise à encadrer les attentes de Moderco, à soutenir le respect des droits fondamentaux des travailleurs et à guider l'intégration continue des pratiques de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement.

Moderco entend poursuivre le déploiement de cette politique en l'intégrant progressivement à ses pratiques internes, à ses communications avec les fournisseurs et à ses mécanismes de suivi.

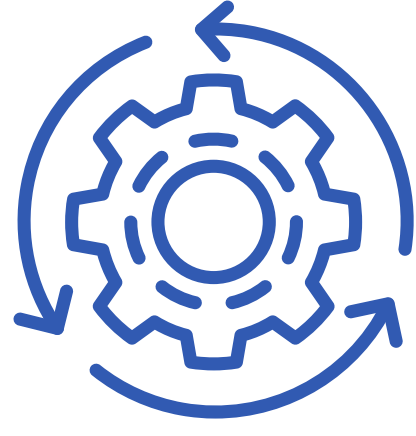
Code de conduite

En 2025, Moderco a implanté un code de conduite afin de formaliser ses attentes en matière d'éthique, d'intégrité, de conformité légale, de respect des droits de la personne et de pratiques de travail responsables.

Ce code s'applique aux employés, partenaires commerciaux et fournisseurs. Il exige le respect des lois applicables et interdit le recours au travail forcé, au travail des enfants, à la traite de personnes ou à toute pratique portant atteinte à la dignité ou aux droits fondamentaux des travailleurs.

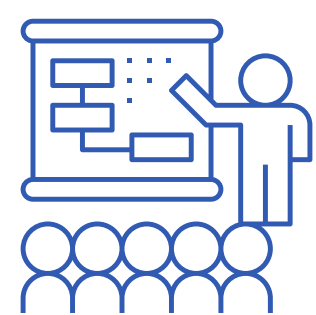
Son intégration aux processus de gestion des fournisseurs, de communication et de suivi est en cours de développement afin d'en assurer une application graduelle et cohérente.

Évaluation de l'efficacité



Moderco poursuit l'intégration d'une approche d'amélioration continue afin d'évaluer l'efficacité de ses mesures de prévention et de réduction des risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Cette démarche vise notamment à documenter les actions réalisées, suivre les risques fournisseurs et identifier progressivement des indicateurs pertinents pour mesurer l'évolution des pratiques internes.

Formation



Pour l'année de référence 2025, Moderco n'a pas encore déployé de programme formel de formation portant spécifiquement sur les exigences de la Loi, l'esclavage moderne, le travail forcé ou le travail des enfants.

L'équipe des achats a été sensibilisée aux risques liés à l'esclavage moderne dans le cadre de l'implantation de la politique et de l'analyse des risques fournisseurs.

Le développement d'outils de sensibilisation et de formation est en cours. Ces outils viseront à améliorer la compréhension des risques, à soutenir l'application des engagements de Moderco et à favoriser une culture de vigilance et de responsabilité dans les activités de l'entreprise.

Signalement



Au cours de la période visée par la déclaration, les employés en contact avec les fournisseurs ont l'obligation de signaler toute conduite qu'ils jugent potentiellement illégale, contraire à l'éthique ou incompatible avec les attentes de Moderco, y compris tout indice d'esclavage moderne, de travail forcé, de travail des enfants ou de traite de personnes dans la chaîne d'approvisionnement.

Moderco reconnaît l'importance de maintenir des mécanismes permettant aux employés, fournisseurs et autres parties prenantes de signaler les préoccupations liées à l'éthique, aux droits humains ou aux conditions de travail. Les signalements doivent être examinés de manière appropriée, avec discrétion, et traités dans le respect des personnes concernées.

Remédiation



Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

Moderco demeure toutefois vigilante et prévoit appliquer des mesures de remédiation appropriées si un risque réel ou un cas avéré est identifié, notamment afin de protéger les personnes touchées, corriger la situation et prévenir sa récurrence.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Moderco Inc. pour l'année de référence 2025.

À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Moderco Inc.



Stephan Julien
Président
26 mai 2026